



Section Puy de Dôme

**Donnez-vous
les moyens d'agir**



Précisions suite à l'arrivée de SIRHIUS

Concernant les jours de carence (à partir du 1er janvier 2018) et les jours de grève : La nouvelle application SIRHIUS prélèvera l'ensemble de ces jours sur le salaire du mois de juillet 2018 prochain.

Dans le cas de plusieurs jour de carence ou/et de grève, cela risque d'avoir un énorme impact sur le montant versé aux collègues concernés.

Nous allons donc interpellier la Direction sur ce triste sujet afin qu'elle s'engage à voir le problème au cas par cas avant de tout valider.

La Division RH de la DDFIP 63 informe de la mise en ligne des premiers pas-à-pas et des espaces les concernant (Ulysse 63 / espace « les agents » et « CSRH- SIRHIUS »).

La CFTC Finances Publiques attire votre attention sur 3 points particuliers, qui sont définis ci-dessous :

1° : gestion des congés prévisionnels :

Les congés prévisionnels saisis dans AGORA ne seront pas repris dans SIRHIUS, quelle que soit la période visée par le congé prévisionnel. Les agents ayant saisi, dans AGORA, un congé prévisionnel sur une période postérieure à la bascule, devront procéder à une nouvelle saisie de ce congé dans SIRHIUS.

2° : gestion des horaires variables :

La fermeture dès le 23 mai au soir des applications AGORA Libre service et AGORA pointage Web nécessitera une régularisation des horaires à l'ouverture de l'application SIRHIUS le mardi 29 mai. Des précisions seront apportées prochainement aux agents .

3° : après la bascule SIRHIUS, l'accès aux applications AGORA Gestion et GAP/GAT sera maintenu jusqu'à la fin de l'année 2018.

En revanche, l'accès à Agora sera définitivement fermé à partir du 23 mai 2018
2018 en soirée.

Les applications GAP et GAT seront ouvertes aux gestionnaires RH, en consultation seulement.